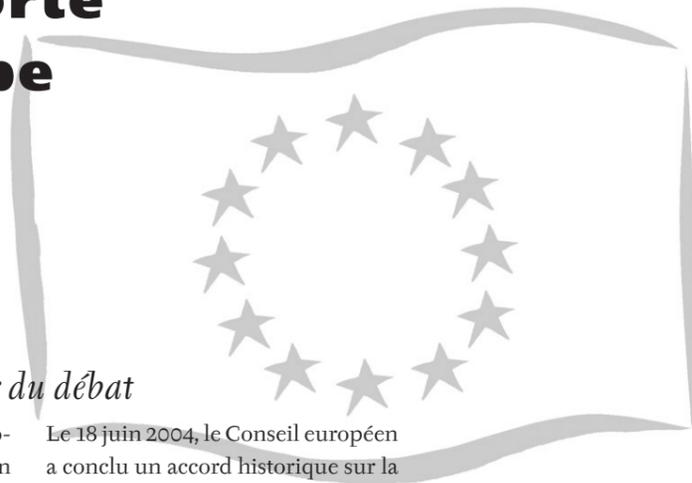


## Pour une **France forte** dans une **Europe** **solidaire**



### Traité constitutionnel

#### → la Délégation au cœur du débat

La Délégation pour l'Union européenne a suivi avec une attention soutenue le processus d'adoption par la Conférence intergouvernementale du nouveau Traité constitutionnel européen. Après l'échec du Sommet de Bruxelles, le 13 décembre 2003, la Délégation a décidé d'engager un «tour d'Europe parlementaire», par l'envoi de *missi dominici* dans une quinzaine de pays afin d'y recueillir les positions exprimées sur le projet de Constitution, contribuant ainsi au rapprochement des points de vue.

Le 18 juin 2004, le Conseil européen a conclu un accord historique sur la Constitution européenne, dont la portée a été présentée dans un rapport d'information du Président Pierre Lequiller - « La Constitution du 18 juin : le pari de l'Europe politique » - qui rappelle les principales dispositions du traité et détaille, pour une meilleure compréhension, toutes les modifications apportées par la CIG par rapport au projet initial élaboré par la Convention présidée par M. Valéry Giscard d'Estaing.

### Transposition

#### → résorber le retard

Loin de se limiter aux seules questions institutionnelles, la Délégation a suivi les grands sujets de l'actualité européenne tels que la réforme des taux réduits de TVA, la politique européenne de la recherche, la politique européenne de l'immigration et l'Agence européenne des frontières extérieures, les négociations à l'Organisation mondiale du commerce. Dans la continuité de la réflexion engagée l'an passé, elle a publié, à l'initiative de M. Christian Philip, un second rapport faisant le point sur la transposition des directives européennes dans notre droit interne et les retards constatés en ce domaine. Ce rapport étudie les procédures de transposition suivies dans les autres États membres, afin de mieux identifier les «bonnes pratiques» et propose en conclusion une série de pistes opérationnelles pour replacer la France dans la «bonne moyenne» des pays européens.

### Élargissement

#### → accueil des dix nouveaux États membres

La Délégation pour l'Union européenne a salué l'entrée des dix nouveaux pays en organisant notamment deux réunions communes avec ses homologues lituaniens, le 14 avril 2004, et estoniens, le 5 mai 2004. Au cours de cette journée, le Président Jean-Louis Debré a invité des jeunes des vingt-cinq pays de l'Union à assister à la séance des questions au Gouvernement réservée à des thèmes européens. Ces jeunes citoyens d'Europe ont par la suite été conviés par le Président Pierre Lequiller à la réunion commune avec la délégation estonienne.

### Réformes

#### → savoir s'inspirer de nos partenaires européens

La Délégation a décidé, dans le cadre de l'examen de certaines réformes dans notre pays, de présenter des rapports d'information sur les différentes solutions apportées à ces problèmes par nos partenaires européens.

Ainsi, la Délégation s'est saisie de la question du service minimum dans les services publics en Europe. Elle a également examiné le dossier de l'aménagement du temps de travail dans l'Union européenne ainsi que les réformes de l'assurance maladie engagées dans les États membres de l'Union.

Ces rapports sont une contribution aux débats du Parlement et montrent que les pays européens sont confrontés, peu ou prou, aux mêmes défis.

### Études et réflexions

#### → pérenniser l'influence française dans les institutions de l'Union

À l'occasion des élections européennes du 13 juin 2004, la Délégation a pris l'initiative d'établir une photographie détaillée et inédite de la présence française au sein des institutions européennes : représentation politique, présence administrative, organisation des groupes de pression, adaptation de notre appareil politico-administratif à la montée en puissance des enjeux européens. Démentant certaines idées fausses mais profondément ancrées dans l'opinion, le rapport de M. Jacques

Floch a pu conclure que la France ne subissait pas à proprement parler une érosion de son influence en Europe. Il n'en a pas moins relevé certaines faiblesses structurelles inquiétantes pour l'avenir et suggéré les moyens concrets d'y remédier. La Délégation a tenu à associer plusieurs députés français au Parlement de Strasbourg au débat qui a suivi la présentation du rapporteur.

### LA DÉLÉGATION POUR L'UNION EUROPÉENNE

#### MEMBRES DU BUREAU

PRÉSIDENT  
**Pierre Lequiller**  
(UMP)



VICE-PRÉSIDENTS  
**Jean-Pierre Abelin** (UDF)  
**René André** (UMP)  
**Élisabeth Guigou** (Soc)  
**Christian Philip** (UMP)

SECRÉTAIRES  
**François Guillaume** (UMP)  
**Jean-Claude Lefort** (CR)

#### ACTIVITÉ DE LA DÉLÉGATION

RÉUNIONS 42 DURÉE : 68 h 00

AUDITIONS 9 MEMBRES DU GOUVERNEMENT  
8 PERSONNALITÉS

RAPPORTS 38 DONT 28 RAPPORTS D'INFORMATION